



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**



N° 14734\*02

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception  
**02/10/2013**

Dossier complet le  
**16/10/2013**

N° d'enregistrement  
**F01113P0187**

### 1. Intitulé du projet

Nemours, centre commercial, reconversion d'un bâtiment logistique.

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom **DOYEN**

Prénom **Richard**

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

**Intermarché**

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

**Monsieur Richard DOYEN**

RCS / SIRET **9 0 7 2 5 0 4 2 0 0 0 0 2 0**

Forme juridique **SAS**

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructures routières.	soumis à la procédure "cas par cas" : création d'une voie de bouclage et d'une bretelle routière, inférieure à 3 km
36° Constructions soumise à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée d'un document d'urbanisme n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.	non concerné : SHON inférieure à 10 000 m2

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste à déplacer un supermarché INTERMARCHE dans un bâtiment situé à quelques mètres du centre commercial existant.

Le bâtiment qui accueillera le projet est un entrepôt circulaire, abritant jusqu'alors la société SOFRADECOR.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est d'agrandir le supermarché existant, ainsi que l'espace commercial. Le centre commercial actuel a une superficie de 3 030 m<sup>2</sup> et une galerie marchande de 241 m<sup>2</sup>. Le futur ensemble commercial s'étendra sur 6 408 m<sup>2</sup> de surface de vente, comprenant une moyenne surface alimentaire INTERMARCHÉ de 4 577 m<sup>2</sup> de surface de vente et une galerie marchande composée de 11 boutiques de moins de 300 m<sup>2</sup> chacune pour un total de 1 751 m<sup>2</sup>, et d'un espace d'exposition de 80 m<sup>2</sup>.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les volumétries du projet seront conservés, auxquelles s'ajouteront une entrée piétonne au Sud Ouest du bâtiment, ainsi qu'une extension sur la façade Sud-ouest. Le bardage actuel ainsi que les ensembles menuiseries de l'ancien entrepôt seront conservés. L'entrée au centre et les rampes pour les accès des livraisons seront les seuls éléments architecturaux qui viendront s'intégrer sur le volume existant.

Le centre commercial sera organisé sur deux niveaux :

- RDC : parking couvert de 290 places, espace Drive (déjà présent aujourd'hui dans ce bâtiment, mais qui sera déplacé dans une extension de 600 m<sup>2</sup>), les locaux techniques et le local déchets, et une cellule commerciale d'une surface de 299 m<sup>2</sup>.
- étage : surface commerciale, boutiques, espace d'exposition en R+1.

L'Intermarché nouveau aura une forme semi-circulaire, et les rayons de la surface de vente seront disposés en arc de cercle, de façon à épouser la forme originale du bâtiment. L'accès au rez-de-chaussée et à l'extérieur se fera par le centre du bâtiment. Une zone de bouclage autour du bâtiment existant sera construite, ainsi qu'une bretelle routière reliant le terrain au Bd du maréchal Lattre de Tassigny. Un bassin de rétention sera également créé à proximité du parking extérieur existant.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le magasin sera ouvert comme aujourd'hui, du lundi au samedi, de 8h30 à 20h. Les circulations des voitures, des camions de livraisons, des véhicules de collecte des déchets, des piétons et des cycles sont détaillées dans les documents joints, de même que le traitement des eaux pluviales.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dépôt du dossier CDAC : été 2013
- Dépôt du dossier de permis de construire : mi-octobre 2013.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

CDAC : Commission Départementale d'Aménagement Commercial.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface du terrain	26 030 m <sup>2</sup>
Surface bâtiment	6 408 m <sup>2</sup>
Hauteur du bâtiment	9,50 m toute hauteur

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

ZAC des Hauteurs du Loing, 77140 Nemours

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 2 °42 '04 "E Lat. 48° 16 '48 "N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 2 ° 42 '08 " E Lat. 48° 16 '49 " N

Point d'arrivée : Long. 2 ° 48 '07 " E Lat. 48° 16 ' 42" N

Communes traversées :

Nemours (Seine-et-Marne)

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui  Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?****4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui  Non

**Si oui, de quels projets se compose le programme ?**

Le projet se situe sur un territoire qui fait l'objet d'une ZAC (Zone d'aménagement concertée) : la ZAC des Hauteurs du Loing. Le PAZ (plan d'aménagement de zone) a été modifié en 2012 afin de permettre l'implantation d'une activité commerciale sur la parcelle.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Il s'agit d'un terrain comprenant un bâtiment logistique qui deviendra une surface commerciale.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- Plan d'occupation des sols
- Plan d'Aménagement de Zone (PAZ), et son règlement, composante du POS actuellement en vigueur sur la commune de Nemours (approbation du PAZ le 28/06/2012).
- Schéma Directeur Île-de-France (SDRIF), adoption le 25 octobre 2013, approbation prévue après enquête publique fin 2013/ début 2014.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PPRT le plus proche se situe sur la commune de Bagneaux-sur-Loing, à 6km du projet.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il existe des sites pollués sur la commune de Nemours, mais ils se situent à plus de 1,5km du site de projet.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe une zone Natura 2000 (directive habitat) sur la commune de Nemours, située à plus d'un 1.5 km du site, concernant la rivière du Loing et ses abords Aucun impact notable sur les milieux et espèces concernés par cette zone n'est attendu du fait du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur un terrain déjà occupé et raccordé au réseau d'eau. Il n'y aura pas de pompage.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain abrite déjà un bâtiment, la topographie est peu marquée et régulière : le chantier ne générera pas de déblais ni de remblais.
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain abrite déjà un bâtiment, la topographie est peu marquée et régulière : le chantier ne générera pas de déblais ni de remblais.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une voie de bouclage sera créée autour du bâtiment existant sur un espace actuellement enherbé, mais l'enjeu environnemental est très faible (les sols sont fortement imper-méabilisés dans cette zone d'activités). Le milieu naturel est constitué de prairie et de friches arborées à proximité de l'A6.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La circulation générée par le centre commercial (clients, livraisons, ...) sera source de nuisance sonore. Néanmoins, le supermarché actuel est déjà la cause de ce type de nuisances : il provoquera donc une gêne supplémentaire modérée pour la zone d'habitat individuel situé à proximité du projet. Le trafic sur l'A6 (voie classée) expose l'ensemble du secteur à des nuisances sonores continues.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera de très faibles vibrations à cause de la circulation des poids lourds pour les livraisons. Il est concerné par les vibrations de la circulation de l'A6.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Loi sur l'interdiction d'éclairer les bâtiments non résidentiels et les enseignes entre 1h et 7h du matin.</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les émissions de polluants atmosphériques sont limitées aux installations de chauffage (inférieures aux émissions du supermarché actuel, du fait de la meilleure performance thermique du bâtiment et de l'installation d'équipements neufs) et au trafic supplémentaire généré par la clientèle nouvelle. Ces émissions sont négligeables par rapport à celles générées par le trafic routier sur l'A6</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eaux pluviales de la voirie, des parkings récupérées puis acheminées via des stations étanches dans le bassin de rétention/ infiltration, séparateurs à hydrocarbure mis en place. Hypothèses de rejets au milieu naturel par infiltration à conforter par une étude géotechnique (connaissance des capacités d'infiltration des sols et de la nappe phréatique).</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase exploitation, trois aires de livraisons sont prévues sur le site et seront utilisées pour la gestion des déchets. L'espace logistique pour le compactage des déchets et les livraisons seront dotées de bacs dédiés au tri sélectif. Des poubelles et cendriers seront déposés à l'entrée du centre. Un lieu sera dédié à la sensibilisation (poubelles de tri sélectif et points de collecte).</p> <p>En phase chantier, un tri sélectif sera organisé. Le projet engendrera peu de déchets (peu de démolition).</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Non car il s'agit de la transformation d'un bâtiment existant déjà dédié à de l'activité économique.</p>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Trois projets limitrophes majeurs : ZAC des Hauteurs du Loing (le projet s'inscrit dans la programmation de cette ZAC), PRU du quartier Mont Saint-Martin, ZAC communale de la Pierre Levée (Darvault).

L'évolution des surfaces commerciales répond à la demande générée par l'offre de logement en augmentation. Les impacts cumulé générés par ce projet et les opérations d'urbanisme concernent principalement les déplacements routiers : voir le paragraphe sur les effets et mesures proposés sur les déplacements et sur les nuisances acoustiques. La localisation du futur centre commercial est plus cohérente, à l'interface avec les principales zones d'habitat actuelles et futures. Le projet proposé contribue à clarifier les déplacements à l'intérieur de la zone.

Une mise en compatibilité du PAZ a été faite, en modifiant le règlement de la zone où se situe le futur projet (autorisation d'activité commerciale). Il est donc compatible avec les documents d'urbanisme existants et projets en cours.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La pré évaluation environnementale semble suffisante, considérant que les principaux effets du projet font l'objet de démarches spécifiques :

- déplacements routiers : une étude « trafic » est en cours de finalisation et permettra d'adapter le projet et ses accès
- rejets aqueux dans le milieu naturel : une étude géotechnique sera réalisée afin de mesurer les possibilités d'infiltrations du sol et intégrer le futur bassin de rétention
- production de déchets : Intermarché contractualisera avec des prestataires pour organiser et gérer les déchets de l'activité, et notamment valoriser les déchets recyclables (cartons, emballages, ...)
- nuisances en phase chantier : bruit, poussières, trafic : la réutilisation d'un bâtiment existant et la mise en location du bâtiment actuellement exploité limitent les travaux nécessaires et les impacts associés. La réalisation des travaux tiendra compte de la proximité des habitations au sud et des activités sur la ZAE
- les consommations d'énergie (chauffage, production d'eau chaude, rafraîchissement/climatisation) : le projet intègre une démarche de performance énergétique, et permettra des économies d'énergie par rapport à l'exploitation du bâtiment actuel : Le nouveau bâtiment a un indice de consommation énergétique de niveau B et sera conforme à la RT 2012 (réduction des ponts thermiques, perméabilité à l'air, double vitrage à faible émissivité, optimisation des apports de lumière naturelle, maîtrise de l'éclairage extérieur, choix de dispositifs de chauffage et de climatisation performants, utilisation de matériaux de construction durables (avec une analyse de cycle de vie intéressante) et sains (peintures sans COV ni formaldéhydes...).

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>annexe 5 : "Aménagement du territoire, qualité de l'urbanisme et développement durable, pré évaluation environnementale"</p> <p>Annexe 6 : Présentation de la zone de chalandise et cartographies du projet selon la zone de chalandise.</p> <p>Annexe 7 : Présentation du projet par M+R Groupe.</p>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

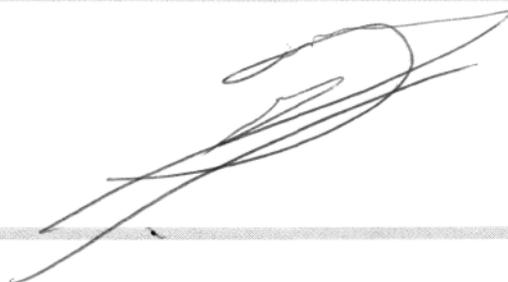
Fait à

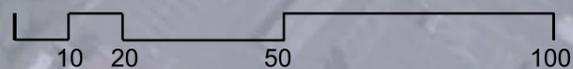
Paris

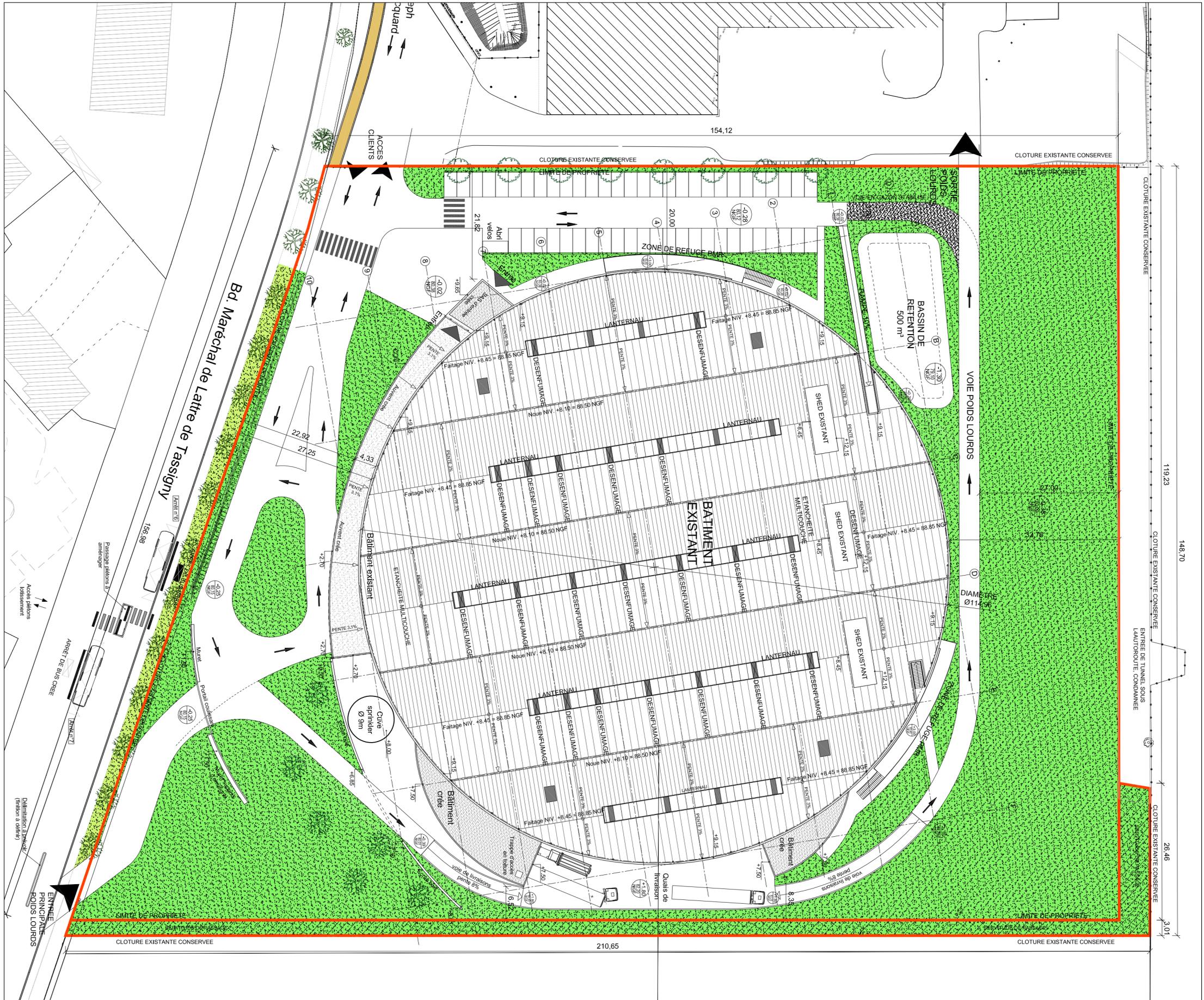
le,

15/10/2013.

Signature







NIVEAUX DE REFERENCE :  
**RDC Parkings couverts**      **+0.00 = 80.40NGF**  
**NIV 1 Centre commercial**      **+3.00 = 83.40NGF**

SURFACE DE LA PARCELLE      26795,6 m<sup>2</sup>  
 SURFACE DESPACES VERTS      9271,30 m<sup>2</sup> (35% de la surface de la parcelle)  
 ARBRES A PLANTER

	<b>BOULEAUX</b>
6 sujets	
	<b>HÊTRES</b>
8 sujets	

	PLACES DE PARKING		
	PLACES	PLACES PMR	PLACES FAMILLE
A L'AIR LIBRE	53		
COUVERTES	272	8	8
<b>TOTAL</b>	<b>325</b>	<b>8</b>	<b>8</b>

**TOTAL DE PLACES DE PARKING DANS LE PROJET : 337 PLACES**

NOTA :  
 - Implantation des réseaux d'eau, électrique, gaz et équipements publics reste inchangée par rapport à l'état existant.  
 VOIR PC9 PLAN DE MASSE DE L'EXISTANT  
 - les cotations périmétriques du terrain sont données à titre indicatif

MAÎTRE D'OUVRAGE  
**SCI NOLEA**  
 19, rue des Dîmes Grand Creilly  
 77110 Lormetz-Boisgeorges-Peaux  
 tél : 01 64 26 19 15  
 fax : 01 64 26 00 32

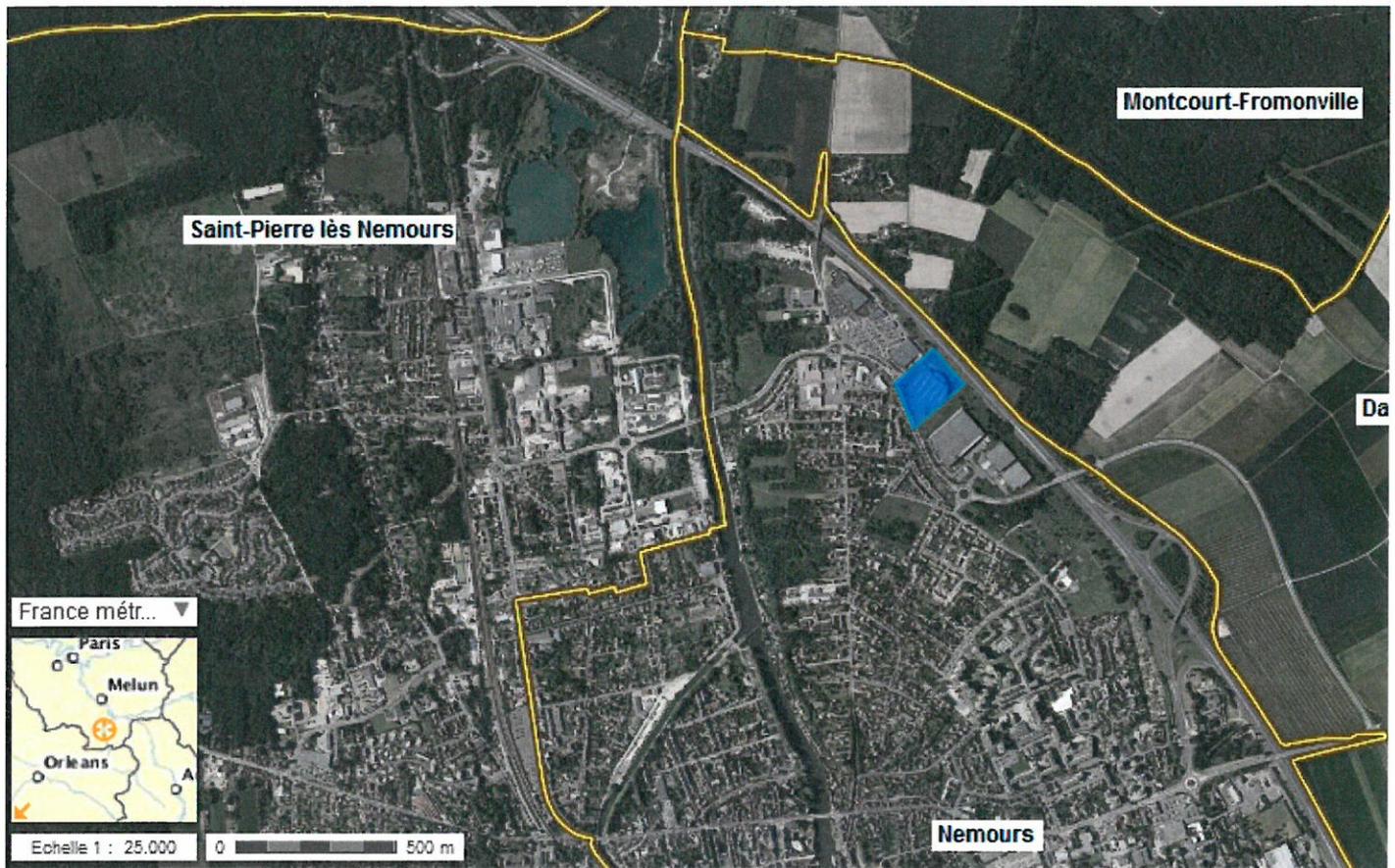
ARCHITECTE  
  
**SARL MVARDOUULT**  
 ARCHITECTES URBAINISTES  
 4, rue Victor Lagrange  
 77000 Meaux  
 tél : +33, 4 78 68 97 07  
 fax : +33, 4 72 73 33 46

# RECONVERSION D'UN ENTREPÔT PLAN DE MASSE DU PROJET

PHASE	DATE	ÉCHELLE	NOTE
	10/05/2012	1/500	<b>A</b>

# ANNEXES 2

## Plan de situation au 1 : 25000





**Photo 3** : Vue nord du bâtiment, rampe d'accès Date : 15/07/2013

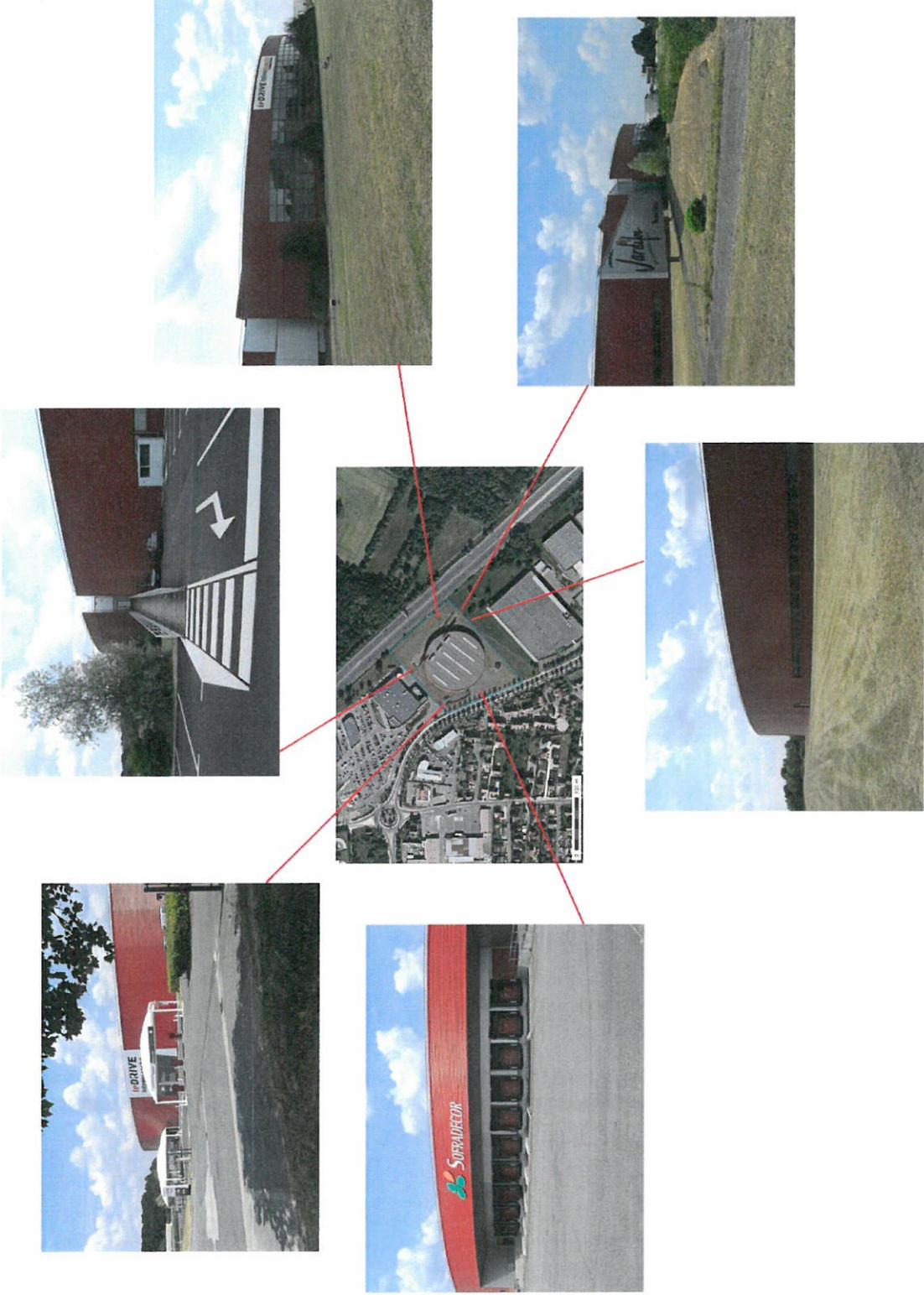


**Photo 4** : Vue Sud-est du bâtiment Date : 15/07/2013



**Photo 5 :** Façade est du bâtiment\*, visible depuis l'A6 Date : 15/07/2013

**Photo 2 :** Façade sud, arrière du bâtiment, emplacement de la future zone de bouclage Date : 15/07/2013



Angles de vues des photographies.

## ANNEXES 3



**Photo 1** : Entrée du supermarché, Vue Nord-ouest Date : 15/07/2013  
15/07/2013



**Photo 2** : Façade ouest du bâtiment, zone de livraison Date :